

Image not found or type unknown



Extention local commercial

Par **Mike3969**, le **26/07/2015** à **11:51**

Bonjour, petite question j ai fait une extention sur un local commercial de 11m carré avec l accord orale de mes proprietaire puis toute les déclarations en mairie , travaux commencer les proprietaire me dise qu il voyer pas les choses comme ce la me font arrêter les travaux le temps d une réflexion que faire si ils veulent que démolis ? Merci

Par **talcoat**, le **30/07/2015** à **11:10**

Bonjour, rnIl faut examiner les clauses du bail. rnEn principe, les travaux sans accord du bailleur sont interdits dans les baux commerciaux. rnLe risque pour le preneur, c'est la résiliation pure et simple du bail!!! rnCordialement